

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Commission ad hoc sur le logement à Sherbrooke

L'UTILE présente ses recommandations quant à l'implantation de logement étudiant à but non lucratif

Sherbrooke, le 6 avril 2023 – Le logement étudiant doit nécessairement faire partie de la solution à la crise du logement qui sévit à Sherbrooke, a rappelé jeudi l'UTILE, l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, dans le cadre des consultations menées par la Commission ad hoc sur le logement.

« Environ 25% du parc locatif sherbrookoise est occupé par la population étudiante. Cette population a un impact important sur les dynamiques résidentielles, notamment en raison du taux de roulement élevé des locataires, qui permet aux propriétaires de procéder à des augmentations qui vont au-delà des indications du Tribunal administratif du logement », souligne Maxime Pelletier, directeur adjoint aux affaires gouvernementales de l'UTILE. La région de Sherbrooke a d'ailleurs enregistré la plus forte hausse du coût moyen des appartements de deux chambres au Québec en 2022, soit 9,6% d'augmentation sur un an.

Augmenter l'offre de logement étudiant à but non lucratif sur le territoire permettrait à la Ville de Sherbrooke de faire d'une pierre, deux coups. Dans un premier temps, cela aurait comme effet de limiter les augmentations de loyers, puisque les OBNL d'habitation n'augmentent pas davantage les loyers lorsqu'il y a rotation de locataires. Dans un deuxième temps, cela libérerait plusieurs grands appartements abordables, qui deviendraient alors disponibles pour les familles qui les convoitent.

L'UTILE a présenté quatre recommandations pour permettre aux projets de logement à but non lucratif et aux initiatives visant à loger la population étudiante de se déployer à leur plein potentiel :

- Que les politiques et pratiques mises en place par la Ville de Sherbrooke favorisent explicitement les projets de logement à but non lucratif;
- Que la Ville de Sherbrooke dédie certains terrains municipaux développables à du logement étudiant;
- Que le conseil municipal de Sherbrooke offre un appui politique fort aux projets de logements à but non lucratif et utilise au besoin l'article 123.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)* pour accélérer le développement de projets;
- Que la Ville de Sherbrooke encourage les institutions d'enseignement de son territoire à mettre leurs terrains à contribution pour loger davantage d'étudiant·es sur leurs campus.

« Faciliter la mise en place de logements étudiants à but non lucratif, c'est permettre à la population étudiante de se loger sans être victime de la logique spéculative du marché. En choisissant consciemment de favoriser la création de ce type de logements, la Ville de Sherbrooke pourrait se doter d'un marché locatif plus juste et plus accessible », conclut M. Pelletier.

- 30 -

Renseignements : Maxime Pelletier, directeur adjoint aux affaires gouvernementales
maxime@utile.org — 514 701-4075